



SALAIRES et AIDES

Salaires

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti			
	Jusqu'à 17 ans *	18/20 ans *	21/25 ans *	26/29 ans *
1ère ANNEE	27% du SMIC ou MC **	43% du SMIC ou MC **	53% du SMIC ou MC **	100% du SMIC ou MC **
2ème ANNEE	39% du SMIC ou MC **	51% du SMIC ou MC **	61% du SMIC ou MC **	100% du SMIC ou MC **

Prime d'activité : calcul sur <http://www.caf.fr/visite-guidee/la-prime-d-activite>

* Ces taux sont applicables à compter du premier jour du mois qui suit la date anniversaire de l'apprenti.

** Salaire Minimum Conventionnel de la branche professionnelle concernée s'il est plus favorable,

Aides à l'employeur

	Contrat d'apprentissage
Exonération de charges	Pour les entreprises de moins de 250 salariés : réduction générale de cotisations patronales pour les niveaux 3 et 4.
Aide financière exceptionnelle pour le recrutement d'un apprenti en 1ère année	En vigueur jusqu'au 31/12/2021 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur 8 000 € pour l'embauche d'un apprenti de plus de 18 ans Cette aide n'est pas cumulable avec l'aide unique de l'État de 4 125 € (cf. ci-dessous)
Aide unique de l'État	Pour les entreprises de moins de 250 salariés et pour les niveaux 3 et 4 : 4 125 € pour la 1ère année / 2 000 € pour la 2ème année (voir conditions auprès de votre OPCO)
Aide à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage	115 € par mois sur 12 mois maximum (justifier d'une formation à la fonction de maître d'apprentissage).
Aide AGEFIPH	Aides pour l'embauche et la formation d'une personne reconnue travailleur handicapé (voir conditions auprès de l'AGEFIPH)

Aides à l'apprenti

	Contrat d'apprentissage
Exonération de charges	Exonération totale des cotisations salariales sur la part de la rémunération inférieure ou égale à 79 % du SMIC
Aide au permis de conduire	500 € pour les apprentis majeurs (voir conditions auprès du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes)
Aides au logement	Aide personnalisée au logement (APL) ou Allocation de Logement à caractère social (ALS) par la Caisse d'Allocations Familiales.
	Mobili-jeune par Action Logement www.actionlogement.fr
	Dors Pas Dehors (référencement d'hébergements) www.dorspasdehors.com
Aide au 1er équipement	Pour les apprentis de 1ère année uniquement (voir conditions auprès du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes)